

Ville de Montréal

Analyste en droit

Numéro de l'offre d'emploi :	AJU-19-TEMP-720980-75398
Organisation :	Service des affaires juridiques / Direction des affaires civiles / Division du droit fiscal, évaluation et transactions financières
Lieu de travail :	303, rue Notre-Dame Est, Montréal, H2Y 3Y8
Horaire flexible en vigueur :	70 heures par deux semaines (jours ouvrables : du lundi au vendredi)

**Période d'inscription jusqu'au 10 mai prochain sur le site internet de la Ville de Montréal
à partir de votre dossier de postulation en ligne :**

https://simenligne.ville.montreal.qc.ca:443/OA_HTML/OA.jsp?OAFunc=IRC_VIS_VAC_DISPLAY&p_svid=163000&p_spid=5885353

Le Service des affaires juridiques a pour mandat d'offrir des services-conseils en matière juridique ainsi que des services de négociation et de rédaction de contrats, de règlements, de procédures et d'actes notariés pour le compte des autorités administratives et politiques de la Ville et des arrondissements.

Nous sommes à la recherche d'un analyste, pour un comblement temporaire d'une durée indéterminée.

Vos défis

Vous travaillez dans le domaine de la recherche de titres immobiliers. Vous effectuez des enquêtes, des recherches, des analyses de divers documents, de la rédaction de correspondance, de règlements, de procédures judiciaires, de rapports, de contrats et de recommandations. Vous assistez les notaires et les avocats de la Direction, principalement dans les dossiers comportant des aspects immobiliers (Droit notarial, expropriation et préemption).

Vos principales responsabilités

- Procéder à l'examen des avis d'exercice de droit hypothécaire signifié à la Ville afin de s'assurer qu'elle ne perde aucun droit et rédiger une recommandation.
- Effectuer les vérifications pour s'assurer de la conformité des formalités essentielles à la vente dans le cadre de la vente annuelle pour taxes foncières impayées. Procéder aux demandes de radiation de charge et s'assurer qu'elles sont exécutées.
- Procéder à l'examen approfondi des demandes de mainlevée et, s'il y a lieu, communiquer avec les professionnels concernés afin de recommander des changements quant au projet d'acte de mainlevée.
- Effectuer des recherches de titres, rédiger des rapports détaillés et soumettre des solutions quant aux irrégularités décelées.
- Rédiger et publier des avis de baux au bureau de la publicité des droits.
- Effectuer le suivi des dossiers d'expropriation et la coordination avec les expropriés, notamment : rédiger et publier des avis de transfert, préparer les lettres d'offre d'indemnités d'expropriation, préparer des projets d'actes de servitudes ou de ventes.
- Rédaction des avis d'assujettissement au droit de préemption.
- Rédaction de projets de règlements d'emprunt.
- Effectuer de la recherche et de l'analyse législative, jurisprudentielle et doctrinale.

Scolarité

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technique juridique. Le diplôme québécois est obligatoire et ne peut être compensé par la combinaison scolarité-expérience ni par une équivalence d'un diplôme étranger. Vous devez fournir tout diplôme ou équivalence lors de la postulation en ligne, sans quoi, votre dossier sera considéré incomplet.

Expérience

Posséder deux (2) années d'expérience pertinente dans les domaines de l'analyse de titres immobiliers et des transactions immobilières ou de l'expropriation et de la préemption.

Note additionnelle

La connaissance de la langue anglaise écrite (niveau intermédiaire) est souhaitable.